



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 30 octobre 2013

Projets d'arrêtés installations classées : aucun choc de simplification

Dans le prolongement de la publication, vendredi dernier, par le Ministère de l'écologie, de projets de textes visant à simplifier les procédures administratives concernant l'élevage, les Organisations de producteurs fédérées à l'UGPVB et Coop de France Ouest considèrent qu'il n'y a aucune avancée concrète à la hauteur des enjeux de la Bretagne. L'avenir agricole et agro-alimentaire de la région passe par la nécessaire modernisation des élevages pour sauvegarder leur compétitivité, la production agricole et les filières organisées de collecte, transformation et mise en marché des produits alimentaires.

Alors que les Ministres affichaient une volonté politique pour faciliter l'investissement en allégeant la bureaucratie, les dispositions technocratiques proposées sont ressenties comme une véritable trahison. La production organisée n'exigeait aucune souplesse dans les normes mais attendait une réelle et concrète simplification administrative, et ceci dans l'esprit d'une harmonisation des seuils au niveau européen. L'attente et les besoins du terrain sont forts et ceci quelle que soit la taille des élevages.

Les Ministres de l'agriculture et de l'écologie doivent venir sur le terrain pour que leur soient exposées dans le détail les difficultés concrètes liées à l'application de ces textes s'ils devaient être signés.